

Préparation au concours de l'ENA Préparation au concours de l'INET

Informations concernant le déroulement de la scolarité 2018/2019

Contacts :

Responsable pédagogique :

Monsieur Marc SIMON

marcsimon@unistra.fr

Bureau 206B, Espace Schoepflin

Contact administratif au quotidien :

Mme Sophie DOERR

doerr@unistra.fr

03 68 85 86 21

Bureau 204, Espace Schoepflin

Ouvert tous les jours de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h45 (16h le vendredi)

Centre de documentation de l'IEP :

Le centre de documentation de l'IEP se trouve au premier étage à l'Ensemble Saint-Georges, 47 Avenue de la Forêt-Noire.

Dans les jours qui suivent la rentrée de la préparation, une présentation des ressources documentaires, notamment électroniques, est organisée pour les préparateurs.

Calendrier annuel :

La rentrée des deux préparations a lieu début novembre, et les cours sont dispensés jusqu'à la mi-juin (5 novembre 2018 au 14 juin 2019).

Les vacances sont celles de Noël (2 semaines), d'hiver (1 semaine), et les vacances de Pâques (10 jours) : dans la mesure où ces congés peuvent être décalés par rapport à ceux de l'IEP, il est important de noter en début d'année les dates des vacances propres à la prépa ENA et la prépa INET, dates qui figurent sur le **calendrier** des galops d'essai et concours blancs pour l'année universitaire 2018/2019 :

<http://www.iep-strasbourg.fr/etudier-a-liep/prepena-et-prepinet/>

L'emploi du temps :

L'emploi du temps est commun à la Préparation au concours de l'ENA et à la Préparation au concours de l'INET, puisque bon nombre d'enseignements sont communs à ces deux formations.

L'efficacité de la préparation aux concours de la haute fonction publique requiert de la part de tous les préparateurs une totale assiduité et un engagement exclusif. Les enseignements (cours, conférences de méthode, tutorat, conférences d'actualité) ont lieu du lundi matin 8 heures au samedi 12 heures (voire 13 heures ou 14 heures, selon les contraintes liées aux agendas des intervenants). Il n'est pas rare que l'emploi du temps inclue des soirées (cours pouvant se terminer à 20 heures).

Les cours dispensés dans le cadre du master ALORE et ouverts à la prépa ENA et à la prépa INET figurent sur l'emploi du temps de celles-ci dans la mesure du possible (car il n'est pas toujours possible d'assurer la compatibilité des deux emplois du temps).

L'emploi du temps définitif est diffusé chaque semaine (avec l'emploi du temps prévisionnel de la semaine suivante), cela par voie d'affichage (au 2^{ème} étage, à côté du bureau 204) ainsi que par courriel, le jeudi précédant la semaine concernée. Cette visibilité à deux semaines est liée au fait que cet emploi du temps est établi progressivement, étant tributaire,

notamment, du rythme des corrections des épreuves écrites et des contraintes liées aux disponibilités des intervenants, dont beaucoup d'intervenants extérieurs.

Les informations concernant les annulations et reports de cours sont transmises par courriel et portées sur l'emploi du temps affiché, dont la version papier fait foi : il est donc recommandé de consulter régulièrement le panneau d'affichage, où se trouvent par ailleurs toutes les informations importantes.

Certains intervenants peuvent arriver avec 5 ou 10 minutes de retard, notamment parce qu'ils viennent d'une autre composante de l'Université : merci de les attendre, et, s'ils n'arrivent pas, de prévenir Madame DOERR, ou l'une de ses collègues, si elle est absente.

L'entraînement aux épreuves écrites et orales du concours :

L'entraînement aux épreuves écrites de chaque concours (concours de l'ENA, pour la prépa ENA, et concours d'administrateur territorial, pour la prépa INET) prend la forme de deux séries de galops d'essai hebdomadaires et de deux semaines de concours blancs : voir le **calendrier** pour l'année universitaire 2018/2019:

<http://www.iep-strasbourg.fr/etudier-a-liep/prepena-et-prepinet/>

Ce calendrier est compatible, dans la mesure du possible, avec celui des épreuves écrites organisées par l'IGPDE, et, lors des deux concours blancs de l'IGPDE, une salle est réservée pour les internes et candidats au 3^{ème} concours inscrits à l'IGPDE et restant à Strasbourg pour composer (pour le reste, dont notamment l'impression des sujets, les internes concernés s'organisent par eux-mêmes).

Les jours des épreuves de l'IGPDE, les cours sont maintenus.

Les épreuves écrites (galops d'essai et concours blancs) organisées dans le cadre de la prépa ENA et prépa INET sont obligatoires pour tous les préparationnaires, et sont adaptées à chacun des concours : dès lors, les étudiants admis en prépa INET composent en Gestion des collectivités territoriales, le jour où ceux de la prépa ENA composent en Questions sociales (4^{ème} épreuve écrite) ; en effet, si tous les cours sont ouverts à tous les préparationnaires, y compris les cours qui ont été spécifiquement mis en place pour la prépa INET, les étudiants doivent composer dans le cadre de la préparation dans laquelle ils ont été admis.

Les épreuves écrites sont par ailleurs adaptées à chacun des trois concours préparés par les trois catégories de préparationnaires de la prépa ENA, sachant que la prépa INET comprend uniquement des externes : les étudiants (ou « externes ») préparent le concours externe de l'ENA (pour la prépa ENA) ou le concours externe d'administrateur territorial (pour la prépa INET) ; les fonctionnaires et les cadres du secteur privé préparent respectivement le concours interne et le troisième concours de l'ENA.

Si un préparationnaire souhaite rendre une copie dans une autre matière (par exemple en Gestion des collectivités territoriales, alors que, inscrit en prépa ENA, il doit composer en Questions sociales), l'adresse du correcteur lui sera fournie (par Madame DOERR) afin qu'il lui poste sa copie, cela dans les jours qui suivent l'épreuve concernée. Il en va de même pour ceux qui peuvent produire un justificatif d'absence lors d'une épreuve écrite et souhaitent tout de même rendre une copie.

Les corrections des entraînements écrits au concours, avec retour des copies corrigées, ont lieu pendant les conférences de méthode, lesquelles sont propres aux externes (de la prépa ENA + prépa INET) / aux internes et candidats au 3^{ème} concours, lorsque les sujets diffèrent selon les catégories.

Le premier galop d'essai a lieu sans surveillants, puis les concours blanc n° 1 et 2, ainsi que le galop d'essai n° 2, ont lieu dans des conditions d'examen pour toute la promotion, en raison de la présence des étudiants de 5^{ème} année d'IEP, pour lesquels ces épreuves

constituent des examens . Tous les préparateurs peuvent ainsi composer dans les conditions du concours : aucun préparateur ne peut quitter la salle de l'épreuve avant une heure.

Merci d'arriver 15 minutes avant le début de chaque épreuve, munis de votre carte d'étudiant, et de vous asseoir dans les rangées concernant votre catégorie (voir les affiches posées sur les tables).

Après la fin des cours, une préparation d'été est proposée. Les modalités seront annoncées au cours de l'année

- Une préparation aux épreuves orales de langues étrangères est assurée pour l'anglais concernant les préparateurs au concours de l'ENA.

Les préparateurs du concours de l'INET peuvent bénéficier de cours d'allemand et d'espagnol gérés par le master CAP. Ils devront se greffer aux séances qui ont débuté en septembre 2017 et qui figurent sur l'emploi du temps dans la mesure du possible (car il n'est pas toujours possible d'assurer la compatibilité des deux emplois du temps).

Enfin, les préparateurs qui le souhaitent peuvent assister aux oraux du concours de l'ENA (pour lesquels ils s'inscrivent par eux-mêmes sur le site de l'ENA).

L'entraînement aux épreuves orales d'admission des concours prend la forme de simulations d'oraux, ou « oraux blancs » :

- Pendant l'année universitaire a lieu un grand oral blanc obligatoire pour tous les préparateurs.

- Pour le concours de l'ENA et le concours d'administrateur territorial, des oraux blancs sont programmés avant les résultats d'admissibilité, pour tous ceux qui le souhaitent, puis, après ces résultats, pour les admissibles.

- Pour les autres concours, les oraux blancs ont lieu pour les admissibles, donc une fois les résultats d'admissibilité connus : concours de directeur d'hôpital, concours de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social, concours du Ministère des affaires étrangères (secrétaire des affaires étrangères et secrétaire de chancellerie), concours des Assemblées.

Ces oraux blancs concernent l'entretien avec le jury (ou « grand oral »), ainsi que ceux de langues étrangères et les oraux techniques (dès lors que, pour ces derniers, des intervenants sont disponibles), et, avec l'accord des intervenants concernés. Ils peuvent avoir lieu par téléphone pour les préparateurs ayant repris leur activité professionnelle et ne pouvant se rendre à Strasbourg. Les admissibles peuvent également être mis en contact avec des admis des promotions précédentes afin de leur demander informations et conseils.

Des conseils pour préparer les épreuves écrites et orales du concours sont également fournis dans le cadre des séances de tutorat, assurées par des anciens de la prépa ENA et de la prépa INET.

Les préparateurs assistent aux cours de langues et conférences de méthode et composent, lors des épreuves écrites, dans les matières choisies par eux en début d'année sur la fiche de choix d'options qui leur est remise lors de la réunion de rentrée (et qui doit être rendue complétée à Madame DOERR, 8 jours après la rentrée, délai à respecter pour la bonne organisation des cours, conférences de méthode et épreuves écrites).

Le contenu de la formation et l'équipe pédagogique :

La formation est assurée par des universitaires et des intervenants ayant l'expérience personnelle de ces concours, dont d'anciens élèves de l'ENA et de l'INET.

La formation repose sur :

- des cours magistraux ;

- des conférences d'actualité
- des conférences de méthode (axées sur l'entraînement à la note sur dossier, à la dissertation) ;
- des entraînements réguliers (galops d'essai, concours blancs, simulations d'oral) ;
- un encadrement dans le cadre de séances de tutorat.

Les matières suivantes sont abordées dans les cours, certaines d'entre elles sont également traitées dans le cadre de conférences de méthode ; les cours suivent le programme du concours de l'ENA :

- Droit public (droit constitutionnel, droit administratif, vie administrative, Etat et collectivités)
- Economie (mécanismes économiques, politique économique, mondialisation, économie internationale)
- Culture générale (grands problèmes politiques et sociaux contemporains, philosophie et histoire)
- Questions européennes (construction européenne, droit de l'Union européenne, politiques européennes)
- Questions sociales (protection sociale, droit du travail, relations sociales)
- Finances publiques (finances de l'Etat, finances locales, sociales et européennes, comptabilité publique)
- Questions internationales (droit international, relations internationales, diplomatie)

Au cours du printemps 2019, la campagne d'évaluation des enseignements sera envoyée par mail aux préparateurs.

Assiduité :

Les préparateurs sont tenus d'assister aux cours, ainsi qu'aux conférences de méthode et séances de tutorat qui les concernent. **Il s'agit d'une obligation stricte dans le cas des internes, des candidats au 3^{ème} concours et des étudiants bénéficiaires d'une bourse.**

En cas d'absence, les préparateurs fournissent des justificatifs à Madame DOERR (tels une attestation de présence à un concours / un certificat médical, etc.), et ils sollicitent préalablement l'avis du Directeur de la préparation pour toute absence « extraordinaire » (par exemple pour préparer les oraux d'un concours auquel ils sont admissibles, pour convenances personnelles, etc.).

Ils informent également le Directeur de leur éventuel départ anticipé en cours d'année (pour cause de réussite à un concours, par exemple) – outre les démarches à effectuer auprès de l'ENA par les internes et candidats au 3^{ème} concours.

Des feuilles d'émargement sont distribuées de façon aléatoire lors de certains cours ou conférences de méthode, ainsi que lors des épreuves écrites.

Les préparateurs peuvent demander en fin d'année universitaire une attestation de suivi de leur préparation : ce document ne comportera la mention de « suivi avec assiduité » qu'après contrôle du nombre d'absences non justifiées et avis du Directeur.

Examens de 5^{ème} année d'IEP :

Règlement d'examens filière Administration Publique :

- Préparation au concours de l'ENA 2018/2019
- Préparation au concours de l'INET 2018/2019

<http://www.iep-strasbourg.fr/etudier-a-liep/prepena-et-prepinet/>

L'organisation des examens propres aux étudiants de 5^{ème} année de l'IEP inscrits en prépa ENA et en prépa INET a été aménagée afin qu'ils puissent suivre l'évolution de leurs résultats aux épreuves écrites, cela en vue d'une préparation optimale au concours : leurs copies (sur lesquelles ils portent la mention « 5A IEP ») sont donc reprographiées, et ces photocopies de leurs copies leur seront remises lors des séances de correction en lieu et

place des copies originales, que l'IEP doit conserver (les autres préparatoires recevant leurs copies originales).

Retrait des diplômes de 5^{ème} année d'IEP :

Le retrait des diplômes de 5^{ème} année d'IEP ne concerne que les étudiants des deux préparations issus de l'IEP et inscrits en parallèle en 5^{ème} année d'IEP, dès lors qu'ils ont validé cette année (master grade).

Pour les autres préparatoires, la prépa ENA et prépa INET ne sont pas des formations diplômantes.

Transmission des documents relatifs aux cours :

Les documents fournis par les intervenants sont susceptibles d'être diffusés aux préparatoires, au choix des intervenants, soit par courriel, soit sur papier, auquel cas ils sont remis lors d'un cours.

Certains intervenants mettent leurs cours ou autres documents en ligne (via la plateforme Moodle accessible via l'ENT) et en informent alors directement les préparatoires.

Résultats aux concours :

Grâce à l'implication des enseignants et à leur expérience (anciens élèves de l'ENA ou de l'INET, anciens membres du jury du concours ENA, hauts fonctionnaires, notamment), la prépa ENA et la prépa INET de Strasbourg obtiennent d'excellents résultats.

Ces résultats (admissibilité et admission) sont communiqués au fur et à mesure de leur diffusion aux préparatoires, puis font l'objet de tableaux statistiques annuels, qui sont affichés et se trouvent également sur le site de l'IEP :

<http://www.iep-strasbourg.fr/etudier-a-liep/prepena-et-prepinet/>

Les tableaux concernant les résultats la prépa ENA et de la prépa INET 2017/ 2018 seront diffusés en février 2018, une fois connus les résultats d'admission aux différents concours 2018.

Ces statistiques sont très importantes, notamment parce qu'elles permettent de renseigner les candidats en prépa ENA et prépa INET sur les taux de réussite, et de mettre en contact les préparatoires qui le souhaitent avec des « anciens » admis à différents concours. L'élaboration de ces statistiques suppose que chaque préparatoire informe Madame DOERR des concours qu'il présente, puis de ses résultats.

Afin d'encourager les externes à se présenter à ces concours, les dates d'inscription au concours de l'ENA et au concours d'administrateur territorial leur sont rappelées.

Informations concernant les internes et candidats au 3^{ème} concours de l'ENA :

Certificat de fin de cycle : Il est demandé aux internes et candidats au 3^{ème} concours de fournir à Madame DOERR, avant la fin du mois d'août, une lettre dans laquelle chacun sollicite du Directeur de la préparation au concours de l'ENA, le certificat de fin de cycle : les doubles de ces demandes sont ensuite transmis à l'ENA, avec l'avis de Marc SIMON et c'est l'ENA qui délivrera les certificats.

Par ailleurs, ils informent Madame DOERR de leur changement d'adresse à compter du 1^{er} novembre suivant la fin de leur année de préparation.

Absences et congés : merci d'appliquer les consignes fournies par l'ENA.

Divers :

- Les préparatoires bénéficient d'une visite de l'ENA, à Strasbourg, qui leur permet notamment de découvrir le centre de documentation et de rencontrer des élèves de l'ENA. Dans la mesure du possible, une visite de l'INET est également organisée pour la prépa INET ainsi que ceux de la prépa ENA qui souhaitent se présenter au concours d'administrateur territorial.

- Des anciens de la prépa ENA et de la prépa INET viennent (selon leurs disponibilités) présenter les concours auxquels ils ont été admis, et évoquer le déroulement du concours et de leur scolarité.